

MAIRIE
DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

13 FEV. 2015

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 10

L'an deux mil quinze, le sept février à 14 heures,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, Maire de la Commune.

Date de convocation : 30/01/2015

Présents : Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J., DROGOUL- SPANU D., JACOMET M., FAY E.P., et Mmes ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M., OBRADOS A..

Absent excusé : Mr LESBROS JM.

Objet: FODAC : Mise en conformité électrique de l'Eglise du hameau d'Argenton

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter un financement dans le cadre du Fonds d'Aide aux Communes accordé par le Conseil Général tous les deux ans pour le projet de mise en conformité de l'Eglise du hameau d'Argenton. En effet, ce bâtiment ancien n'est pas assez éclairé et possède une installation vétuste ne respectant plus aucunes règles de sécurité.

A cet effet, un devis de **15 350.00€** est présenté pour un financement par le Conseil Général à 65% soit **9 977.50€**

Après débat et réflexion, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres est d'accord pour ce projet, accepte le devis présenté et confère tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à projet ainsi que pour solliciter le Conseil Général en vue d'un financement dans le cadre du FODAC.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



André PESCE
Maire de LE FUGERET